

la situation économique variant d'une année à l'autre. Mais les années ont changé et je soumets qu'en toute justice pour les immigrants eux-mêmes, il est parfaitement ridicule d'admettre au Canada des immigrants qui dépendent de leur travail pour vivre, alors que nos hommes de métiers sont actuellement en chômage.

Nous devons toujours envisager cette question d'immigration avec beaucoup d'humanité et de générosité, mais aussi avec beaucoup de bon sens, selon les besoins de l'heure.

Je n'avais pas l'intention de prendre part à l'étude de ces crédits, mais après avoir pris connaissance de cette annonce électorale démagogique qui a paru dans les journaux de langue française du Québec, mais pas dans les journaux de langue anglaise, j'ai cru qu'il était de mon devoir de réfuter ces arguments insidieux; ceci je le devais tant à l'intelligence des électeurs du Canada que du Québec, et je le devais également à la vérité.

(Traduction.)

M. Peters: Monsieur le président, je me suis beaucoup intéressé à ce ministère depuis quelque temps, non pas parce que je connais quelqu'un qui voudrait venir au Canada, mais parce que je compte dans ma circonscription un certain nombre de Chinois aux problèmes desquels je m'intéresse beaucoup. Quand je suis venu à Ottawa il y a trois ans, je comptais bien que le gouvernement finirait par faire quelque chose, d'autant plus qu'il s'agissait d'un nouveau gouvernement, qui avait promis d'assurer l'égalité, de supprimer les distinctions injustes, et bien d'autres choses encore. Je comptais que le gouvernement ferait quelque chose, surtout en ce qui regarde le ministère de l'Immigration. Or j'affirme ce soir, monsieur le président, que le gouvernement actuel ne fait rien à ce sujet, qu'il en est même incapable. A mon avis, les membres du gouvernement n'ont même pas l'intelligence voulue pour savoir ce qui se passe dans le ministère. Je suis heureux de voir que des représentants du ministère sont avec nous ce soir, sacrifiant leurs heures de loisir. Il convient que certains d'entre eux soient ici, car je pense qu'il y en a parmi eux qui ont quelque chose à voir à ce problème qui a surgi en Chine, et en particulier à Hong-Kong. D'après moi, certain d'entre eux devaient être au courant de ce qui se passait, sans quoi les choses n'auraient pas continué ainsi aussi longtemps.

J'ai vu des lettres adressées depuis trois ans à des Chinois par le ministre, le premier ministre et des fonctionnaires du ministère, où on leur promettait une révision qui serait à leur avantage. Le gouvernement allait supprimer les distinctions injustes qui les empêchaient de faire venir au Canada des membres de leur famille. Voilà ce que nous

entendions dire ces dernières années. J'ai devant moi une lettre adressée au ministre et portant la signature de Ruth Lok, présidente du comité de l'immigration du CCA. Elle déclare:

D'après nos renseignements, la loi canadienne sur l'immigration est en voie de révision, et il est encore possible de présenter des observations et des critiques sur certains articles de la loi, et de proposer des moyens de la rendre plus équitable et plus démocratique.

Voilà le genre de lettre que l'on envoie aux Chinois leur promettant que, s'ils veulent bien faire preuve d'un peu de patience, la loi sera révisée et que certaines des inégalités dont ils souffrent en ce moment seront modifiées à leur avantage.

L'hon. Mme Fairclough: Je n'ai pas entendu le nom de la personne qui avait écrit cette lettre. Je ne crois pas qu'elle soit venue de mon ministère.

M. Peters: Elle a été adressée au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, édifice du Parlement: à propos de certaines révisions visant l'immigration au Canada de personnes d'ascendance asiatique; soumise par l'Association des Canadiens d'origine chinoise et l'Association nationale des citoyens canadiens d'origine japonaise, 415 avenue Spadina, Toronto.

L'hon. Mme Fairclough: L'honorable député dit que j'ai fait ces promesses. Où se trouve le document où je les aurais faites?

M. Peters: J'ai dit que j'avais vu des lettres adressées aux Chinois, qu'ils m'ont montrées et qui étaient semblables à celle-ci.

Une voix: Montrez-les.

M. Peters: Je ne suis pas en mesure de montrer le courrier qui ne m'est pas adressé. J'ai vu ces lettres et je les ai lues.

Une voix: Vous ne les avez jamais vues.

M. Peters: L'honorable député ne les a peut-être pas vues car il n'a pas vu grand chose. Il ne parle probablement jamais aux Chinois. Il est probablement aussi arriéré et aussi ignorant que ces fonctionnaires de l'immigration.

L'hon. Mme Fairclough: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je veux dire dès maintenant, avant que l'honorable député s'aventure plus loin, que je n'ai écrit aucune lettre à des membres de la collectivité chinoise pour leur dire que j'allais réviser les règlements en leur faveur.

M. Peters: Je ne peux pas contredire cette parole. Je vais essayer de montrer les lettres. Je crois pouvoir le faire.

Une voix: Oui, c'est mieux.